
Conférence du désarmement

18 juin 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarante-deuxième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 18 juin 2009, à 10 h 25

Président: M. Roberto García Moritán.....(Argentine)

Le Président (*traduit de l'espagnol*): Je déclare ouverte la 1142^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

La République bolivarienne du Venezuela figure sur la liste des orateurs d'aujourd'hui et j'ai l'honneur de donner la parole à M^{me} María Elena Dos Santos.

M^{me} Dos Santos (Venezuela): Monsieur le Président, je m'adresse à cette conférence au nom des pays d'Amérique latine qui sont membres de la Conférence du désarmement, à savoir le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Pérou et le Venezuela – et pour le compte des pays observateurs suivants: Costa Rica, Guatemala, Honduras, République dominicaine et Uruguay.

Premièrement, nous tenons à vous féliciter de présider cette conférence et vous dire à quel point nous sommes heureux que vous dirigiez nos travaux dans le présent forum à un tel moment crucial. Nous vous remercions des efforts que vous déployez en vue de la prompte mise en œuvre du programme de travail, ainsi que pour la transparence et la pluralité des consultations tenues jusqu'à présent.

Permettez-moi également de vous faire part du plein soutien de nos délégations pour les travaux qui, espérons-le, seront entrepris ces prochaines semaines, et de leur pleine coopération à cet égard.

Nos délégations se sont félicitées de l'adoption récente du programme de travail contenu dans le document CD/1863, qui permettra à la Conférence du désarmement d'assumer le rôle qui lui incombe en tant qu'unique forum multinational de négociation pour le désarmement nucléaire.

Nous souhaiterions donc saisir cette occasion pour réaffirmer notre engagement à œuvrer de façon constructive à la mise en œuvre du programme de travail, en tenant compte de toutes les initiatives entreprises à cette fin.

Les pays qui souscrivent à cette déclaration sont pleinement convaincus que la volonté politique récemment manifestée par les États membres permettra d'améliorer et de consolider les travaux de cette conférence en tant que forum efficace pour satisfaire les besoins en matière de paix et de sécurité internationales.

Le Président: Je remercie la distinguée représentante du Venezuela, au nom des pays d'Amérique latine et les observateurs participant à la Conférence du désarmement, pour sa déclaration et les mots aimables qu'elle a adressés à la Présidence. Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole? Si tel n'est pas le cas, je tiens à vous informer que la prochaine séance plénière formelle de la Conférence du désarmement se tiendra le jeudi 23 juin à 15 heures. Le changement d'horaire tient à ce que notre séance plénière accueillera M. Bernard Kouchner, Ministre français des affaires étrangères. Le distingué Ministre s'adressera à la Conférence à cette occasion et abordera la question clef du désarmement nucléaire. Il s'agira de la première visite d'un ministre depuis l'adoption de notre programme de travail et nous espérons que d'ici à la fin de la période de session de cette année nous recevrons bien d'autres hauts dignitaires d'États membres pour marquer la nouvelle période et le climat particulier qui prévaut dans ce forum. À cet égard, je tiens à mentionner que je suis en train de mener à bien les consultations requises afin de faire avancer les choses conformément à la décision que nous avons adoptée le vendredi 29 mai. À cette fin, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les délégations pour leur coopération particulière, et en particulier aux coordonnateurs des divers groupes régionaux, et à leur présenter mes excuses pour les nombreuses réunions que nous avons tenues et, à cet égard, je souhaiterais inviter les coordonnateurs régionaux à une réunion qui aura lieu cet après-midi à 16 h 45. Si aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole, nous pourrions lever la présente séance et nous réunir de nouveau le mardi 23 à 15 heures dans la salle du Conseil.

La séance est levée à 10 h 35.